

taine dans la mission des Algonquins et Abnaquis, fut suiet a la boisson et lenyurast effectiuement et alors il seroit honteux a la nation de voir leur capitaine yure conduit en prison pour y satisfaire pour sa faute, c'est pour cela que ie uous prie mon Pere de m'informer encore plus particulièrement quelle est la conduite sur ce point des sauuages qu'on doit faire capitaine. apres auoir fait parler ainsy Monsieur nostre Gouverneur, que iay auerty secrettement de toute la ionglerie, ie parlay en particulier à un de ceux qui estoit choisy, et ie luy dis que i'estois obligé de luy dire le peu de temps qu'il y auoit depuis qu'il ne s'estoit point ennyuré, qu'au reste ie dissois bien du bien de luy et que si on le differoit, ce ne seroit pas probablement pour longtemps; Ce Sauuage estoit assez porté de la nation, mais n'y ayant encore qu'un an que ie le voyois dans le bien i'apprehendois quelque rechute, et qu'il ne prist pas avec assez de Zele l'interest de la priere; i'allay voir Monsieur le Gouverneur et au retour ie declaray icy faisant paroistre, assez de douleur, que le grand Capitaine souhaittoit qu'on differast d'uneannée l'election d'un des capitaines qu'on auoit proposez iusqu'a cequon le vist d'une maniere constante dans le bien, que pour les autres capitaines qui deuoient estre faits, comme ils estoient irreprochables depuis fort longtemps sur la boisson, et sur toute autre chose, qu'il consentoit qu'on les creastau plustost et qu'ils gouvernassent dans la mission tous trois ensemble avec une grande union, ces trois que nous auons nommé dans la Ceremonie de leur election les Capitaines de la priere, sont ceux qui depuis quelques années ont fait paroistre plus de Zele pour porter au seruice de